

y pense en faisant mes courses



Réutilisation: je choisis des produits rechargeables.



Anti-gaspillage : je choisis des produits réparables, à durée de vie plus longue.



Réduction des emballages perdus : je préfère les produits vendus en vrac ou à emballages consignés.



Protection de l'environnement : je choisis des produits moins toxiques.



Recyclabilité: je privilégie les produits dont les emballages sont collectés sélectivement par ma commune.



Pour m'y retrouver, j'achète les produits labellisés



NF Environnement ou portant l'Ecolabel Européen.





